



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)
FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
(FASHS)



Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole
(LaGREA)

***Journal de Géographie Rurale Appliquée et
Développement
(J_GRAD)***



ISSN : 1840-9962

N °1, décembre 2020

Volume 1

COMITE DE PUBLICATION

Directeur de Publication : Professeur Moussa GIBIGAYE

Rédacteur en Chef : Dr (MC) Bernard FANGNON

Conseiller Scientifique : Professeur Brice SINSIN

COMITE SCIENTIFIQUE

BOKO Michel (UAC, Bénin)
SINSIN Brice (UAC, Bénin)
ZOUNGRANA T. Pierre, Université de
Ouagadougou, (Burkina Faso)
AFOUDA Fulgence (UAC, Bénin)
AGBOSSOU Euloge (UAC, Bénin)
TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin)
TOHOZIN Antoine Yves (UAC, Bénin)
KOFFIE-BIKPO Cécile Yolande (UFHB,
Côte d'Ivoire)
GUEDEGBE DOSSOU Odile (UAC,
Bénin)
OFOUEME-BERTON Yolande (UMN,
Congo)
CHOPLIN Armelle (Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne, France)
SOKEMAWU Koudzo (UL, Togo)
VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin)
TCHAMIE Thiou Komlan, Université de
Lomé (Togo)

SAGNA Pascal, Université Cheikh Anta
Diop (Sénégal)
OGOUWALE Euloge (UAC, Bénin)
HOUNDENOU Constant (UAC, Bénin)
KOLA Edinam (UL, Bénin)
CLEDJO Placide (UAC, Bénin)
CAMBERLIN Pierre, Université de Dijon
(France)
OREKAN Vincent O. A. (UAC, Bénin)
ODOULAMI Léocadie (UAC, Bénin)
GONZALLO Germain (UAC, Bénin)
KAMAGATE Bamory, Université Abobo-
Adjamé, UFR-SGE (Côte d'Ivoire)
KAUDJHS ASSI-Joseph Université
Alassane OUATARA (Côte d'Ivoire)
YOUSSAOU ABDOU KARIM Issiaka
(UAC, Bénin)
HOUINATO Marcel, (UAC, Bénin)
BABATOUNDE Séverin (UAC, Bénin)

COMITE DE LECTURE

TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin), DOSSOU GUEDEGBE Odile (UAC, Bénin), TOHOZIN
Antoine (UAC, Bénin), VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin), VIGNINOUS Toussaint (UAC,
Bénin), GIBIGAYE Moussa (UAC, Bénin), YABI Ibouaïma (UAC, Bénin), ABOUDOU,
YACOUBOU MAMA Aboudou Ramanou (UP, Bénin), AROUNA Ousséni (UNSTIM,
Bénin), FANGNON Bernard (UAC, Bénin), GNELE José (UP, Bénin), OREKAN Vincent
(UAC, Bénin), TOKO IMOROU Ismaïla (UAC, Bénin), VISSOH Sylvain (UAC, Bénin),
AKINDELE A. Akibou (UAC, Bénin), BALOUBI David (UAC, Bénin), KOMBIENI Hervé
(UAC, Bénin), OLOUKOÏ Joseph (AFRIGIS, Nigéria), TAKPE Auguste (UAC, Bénin),
ABDOULAYE Djafarou (UAC, Bénin), DJAUGA Mama (UAC, Bénin), NOBIME George
(UAC, Bénin), OUASSA KOUARO Monique (UAC, Bénin), GBENOU Pascal (UAC, Bénin),
GUEDENON D. Janvier (UAC, Bénin), SABI YO BONI Azizou (UAC, Bénin), ANAGONOU
Désiré (UAC, Bénin), TONDRO MAMAN Abdou Madjidou (UAC, Bénin)

ISSN : 1840-9962

Dépôt légal : N^o 12388 du 25-08-2020, 3ème trimestre Bibliothèque Nationale Bénin

SOMMAIRE

N°	TITRES	Pages
1	FANGNON Bernard : <i>Dynamique foncière et vulnérabilité des exploitations maraichères dans la commune de Sèmè-Podji (sud-est du Bénin)</i>	05-20
2	KOUAKOU DJAHA NIMLAN Josiana, AMANI ASSIE Felix, BRIN ADOU Kouabenan, KOFFI YAO Jean Julius : <i>Retour des migrants agricoles et problèmes fonciers dans la sous-préfecture de Brobo (Centre de la Côte d'Ivoire)</i>	21-34
3	IBRAHIMA MOUNKAILA Ridouane, DIPAMA Jean-marie, BONTIANTI Abdou, BACHIR Mourtala : <i>Variations climatiques, pressions anthropiques et dynamiques de l'occupation et de l'utilisation des sols : analyse sur les facteurs de la dégradation des terres dans les communes Kourteye, Simiri et Ouallam (Niger)</i>	35-51
4	BASSE Orou Yorou Guy Aymard, ABDOULAYE Abdoul Ramane, TONDRO MAMAN Abdou-Madjidou, GIBIGAYE Moussa : <i>Perceptions des acteurs agricoles sur les déterminants des changements spatio-temporels de la végétation dans le bassin supérieur de l'Okpara au Nord-Bénin</i>	52-64
5	ASSI-KAUDJHIS Narcisse : <i>Contribution des potentialités endogènes à la gestion de la commune d'Oume (Centre- Ouest de la Côte d'Ivoire)</i>	65-77
6	TRAORE Diakalya, SOME YELEZOUOMIN STEPHANE Corentin, FANGNON Bernard, DA DAPOLA EVARISTE Constant : <i>Emergence de l'agriculture de rente et dynamique de la gouvernance coutumière du foncier dans la commune de Kangala (Burkina Faso)</i>	78-88
7	HOUINSOU TOGNIDE Auguste, NASSIHOUNDE COCOU Blaise, KPATOUKPA Kweshivi Bienvenu : <i>Problématique de la gestion foncière dans la commune de Tôffo au Sud-Bénin</i>	89-104
8	AHODO-OUNSOU NADOHOU ALODEDJI Richard, TOHOZIN Antoine Yves et GIBIGAYE Moussa : <i>Enjeux fonciers et jeux d'acteurs dans l'espace rural de la commune de Zê (Bénin)</i>	105-117
9	ABOUDOU YACOUBOU MAMA Aboudou Ramanou : <i>Enjeux et défis de la gestion des terres agricoles dans la commune de Savè au Centre du Bénin</i>	118-134
10	Vincent MOUTEDE-MADJI, Beltolna MBAINDOH : <i>Exploitation pétrolière et dynamique des espaces ruraux dans le Département de la Nya en République du Tchad</i>	135-148

11	ANGOA Roseline Ella Ehoué, KOULAÏ Armand, TAPÉ Bidi Jean : <i>Déterminants et incidences spatio-sociales de la paysannerie dans la localité d'Arrah à l'est de la Côte d'Ivoire</i>	149-160
12	KOUMASSOU M. Thréance, YABI Ibouraïma, BALOUBI M. David, HOUSSOU Christophe Sègbè : <i>Ecueils du code foncier domanial et pratiques foncières locales dans les communes d'Aplahoué et de Klouékanmey</i>	161-176
13	KOUASSI Konan, KOFFI Guy Roger Yoboué, N'GUESSAN N'GUESSAN Francis, ASSI-KAUDJHIS P. Joseph : <i>Enclavement fonctionnel et accès aux marchés ruraux dans la sous-préfecture de Bonon en Côte d'Ivoire</i>	177-191
14	ASSEMIAN Assiè Emile, KOUAKOU Yao Fabrice, BOTTI Vanie David : <i>Cartographie des zones humides destinées à l'agropastoral et à l'approvisionnement en eau potable de la commune de Katiola (centre-nord de la Côte d'Ivoire) par télédétection</i>	192-207
15	SANOU Bakary, ADAM Youssoufou, TONDRO MAMAN Abdou Madjidou, DAKOU Bio Sylvestre, GIBIGAYE Moussa : <i>Dynamique institutionnelle de gouvernance et d'aménagement des espaces frontaliers en Afrique de l'Ouest</i>	208-221
16	KRAMO Yao Valère : <i>Accessibilité géographique aux structures sanitaires et stratégies de résilience en milieu rural dans le Département de Gagnoa en Côte d'Ivoire</i>	222-235
17	ODJOUBERE Jules, DAOUDOU O. Laurent, LAOUROU Jean : <i>Impacts de la pression anthropique sur la forêt classée de l'Ouémé-Boukou dans la commune de Savè au Bénin</i>	236-246
18	GBENOU Pascal, GBESSO Gbodja Houéhanou François, GIBIGAYE Moussa : <i>Spatialisation, usages et essai de multiplication massive des plants de <i>Pterocarpus santalinoides</i> DC. en pépinière dans la commune d'Abomey-Calavi</i>	247-257
19	MAGNINI Seindira : <i>Analyse des perceptions liées à la mobilité des enfants dans la province du Sourou au Burkina Faso</i>	258-270

ENJEUX FONCIERS ET JEUX D'ACTEURS DANS L'ESPACE RURAL DE LA COMMUNE DE ZE (BENIN)

LAND ISSUES AND ACTORS' GAMES IN THE RURAL AREA OF THE COMMUNE OF ZE (BENIN)

AHODO-OUNSOU Nadohou Alodédji Richard *, **TOHOZIN Antoine Yves**** et **GIBIGAYE Moussa*****
(*)(**)- Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales (LEDUR), Département de Géographie et Aménagement du Territoire (FASHS-UAC) email : (1) n.ahodoounsou@yahoo.fr, (2) atohozin@yahoo.fr
(***)- Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole, Département de Géographie et Aménagement du Territoire (FASHS-UAC) email : (3) moussa_gibigaye@yahoo.fr

RESUME

Cette étude a abordé la question du foncier agricole notamment les rapports que nourrissent le système d'acteurs et leurs stratégies dans le contexte d'une ruée de ces derniers vers le foncier agricole.

Elle vise à améliorer la réflexion des politiques publiques sur la régulation des marchés fonciers et le renforcement de la position des villageois au sein du système foncier local dans l'espace rural de la commune de Zè.

L'approche utilisée à consister après la littérature, d'enquêter 692 acteurs pris en entretien directif après un tirage aléatoire simple. Toutefois, les enjeux fonciers et les logiques d'action ont été aussi repérés empiriquement à travers l'observation des confrontations de logiques d'action hétérogènes. Les données collectées ont subi un traitement numérique puis ont été analysées avec la méthode MACTOR simplifiée, et adaptée au contexte.

Les résultats ont montré douze (12) acteurs essentiels dont l'évaluation des rapports de force a permis leur hiérarchisation en quatre (04) types : dominants, relais, dominés et autonomes. Les enjeux fonciers sont la sécurité sociale, la production, le mercantile, l'anticipation sur le maintien de la part du marché, l'évangélisation, le suffrage de la population, le développement sociocommunautaire et socioéconomique. Des Objectifs découlant des enjeux, les plus mobilisateurs sont les objectifs de protection des droits de propriété, de revendre cher le foncier agricole, de morcellement vente, de cultiver la terre, de création de fermes agricoles, d'avoir du foncier habitable et dans une moindre mesure d'installer les antennes relais de téléphonie mobile. Les villageois (agriculteurs) ont nombre de conflits d'intérêts avec les collectivités familiales, les citadins, les agences immobilières et les associations.

Dans une telle situation, les villageois (agriculteurs) ont intérêts de s'appuyer sur l'autorité locale avec qui, ils sont alliés et qui a plus d'influences sur les autres acteurs et n'en reçoit pratiquement pas pour défendre leur intérêt.

Mots clé : Enjeux fonciers, Jeux d'acteurs, espace rural, Zè, Bénin.

ABSTRACT

This study addressed the issue of land tenure, particularly the relationships between the system of actors and their strategies in the context of a rush by the latter towards agricultural land.

It aims to improve public policy thinking on the regulation of land markets and the strengthening of the position of villagers in the rural area of the commune of Zè.

The approach used, according to the literature, was to survey 692 actors taken in a directive interview after a simple random draw. However, land issues and action logics were also identified empirically through the observation of confrontations between heterogeneous action logics. The collected data underwent a numerical treatment then were analyzed with the simplified MACTOR method, adapted to the context.

The results showed twelve (12) essential actors whose power relationships were evaluated and ranked into four (4) types: dominant, relay, dominated and autonomous. The land stakes are social security, production, mercantile, anticipation on maintaining market share, evangelization, population suffrage, socio-community and socio-economic development. Objectives resulting from the stakes, the most mobilizing are the objectives of protection of property rights, to resell agricultural land at a high price, to divide up sales, to cultivate the land, to create agricultural farms, to have habitable land and to a lesser extent to install cell phone relay antennas. Villagers (farmers) have many conflicts of interest with family communities, city dwellers, real estate agencies and associations.

In such a situation, Villagers (farmers) have an interest in relying on the local authority with whom they are allied and who has more influence over the other actors and receives practically none to defend their interests.

Keywords: Land issues, Actors' games, rural area, Zè, Benin.

INTRODUCTION

Indispensable au métier d'agriculteur et à ses productions, le foncier agricole, subit une demande exacerbée sous la pression de l'habitat, des loisirs, des axes de transports ou des « *besoins de nature* » (Agrobiosciences, 2013, p. 1). En effet, selon les estimations du PNUD, dans le monde, 20 millions d'hectares sont urbanisés ou perdent leur usage agricole tous les ans (AbioDoc et Pôle AB Massif Central 2013, p. 5). Ainsi, l'avenir des agriculteurs et des territoires est en jeu (SAFER, 2019, p. 3).

Au Sud Bénin, J.-P Colin, (2017, p. 17) note que la périurbanisation s'étend dans l'intérieur des terres par la construction de parcelles. Les chiffres sont difficiles à estimer au vu de l'opacité qui caractérise les transactions foncières au Bénin.

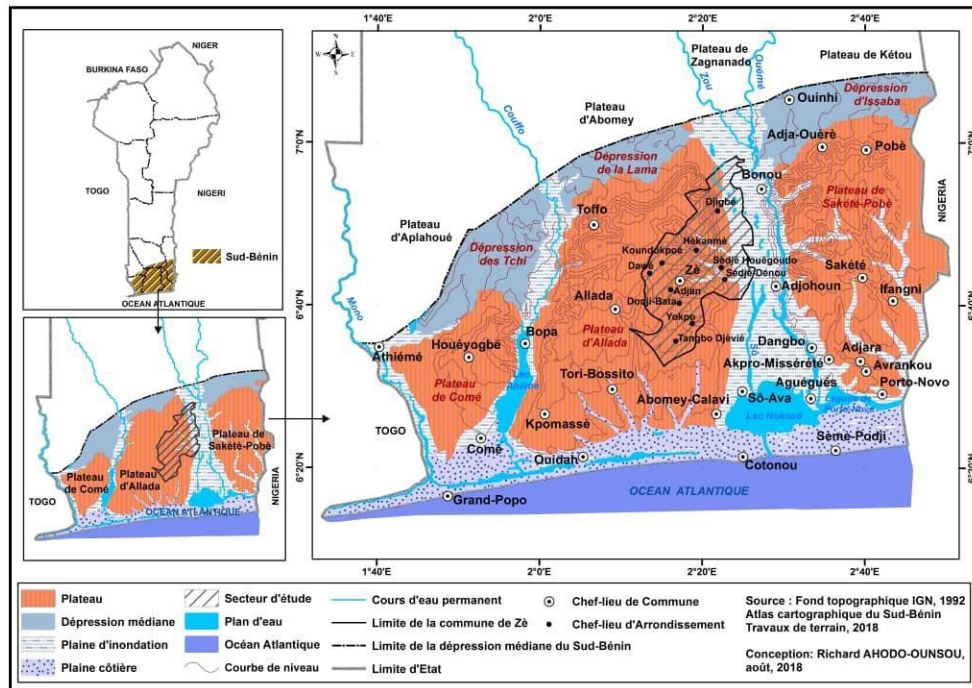
La commune de Zè, connue pour être l'un des greniers agricoles au Sud du Bénin et pour l'immensité de son territoire en particulier est soumise à divers pression : urbanisation, abandon, mitage... qui conduisent à une inquiétude grandissante des acteurs du monde agricole face à la diminution de leur espace de travail. En effet, de 1977 à 2018 dans la commune de Zè, des 3724 transactions portant sur une superficie de 34 648 635,87 m², 3071 ventes portent sur une superficie de 30 851 846,96 m² et traduisent ainsi, les risques des changements de destination. Parmi elles, 979 transactions soit 26,29 % sont révélatrices de pressions foncières représentant une superficie de 8010111,54 m² soit 23, 11 % de la superficie totale mise en transaction de 1977 à 2018 (N.A.R. Ahodo-Ounsou, 2020, p. 179).

Face à la concurrence sur les usages du foncier agricole, le syndicat paysan Synergie paysanne a mené de nombreuses actions de sensibilisations au niveau des agriculteurs et des autorités sur les risques induits par ce « *bradage* » massif des terres (P. Lavigne Delville, 2017, p. 19). Pour accompagner cette initiative, les pouvoirs publics tentent depuis une vingtaine d'années de réguler l'accès au foncier agricole avec un arsenal juridique assez contraignant qui encadre l'utilisation des terres agricoles, les transactions foncières et les relations entre propriétaires et locataires (Code Foncier et Dommanial de 2013). Les documents de planification au niveau local tel le SDAC organisent l'occupation du sol à l'échelle de la commune. L'analyse de ces documents fournit une image, formelle mais incomplète du système foncier local. Le positionnement des acteurs privés, indispensable à la compréhension des dynamiques à l'œuvre et à l'efficacité des dispositifs mis en place, est paradoxalement omis, voire éludé et suscite de nombreuses interrogations dont : qu'elles sont les enjeux du foncier et les stratégies des acteurs dans l'espace rural de la commune de Zè ? Pour répondre à cette question, une analyse de l'organisation des jeux fonciers autour des acteurs essentiels et leurs enjeux fonciers s'avère nécessaire pour préserver cette terre nourricière dont nous dépendons toutes et tous.

1. MATERIELS ET METHODES

1. 1. Présentation du milieu de recherche

La recherche a été réalisée dans la commune de Zè, situé au nord-est du département de l'Atlantique et au sud de la République du Bénin entre 6°32' et 6°87' de latitude nord d'une part et entre 2°13' et 2°26' de longitude est d'autre part. Avec une superficie de 653 km², la commune de Zè est la plus vaste du département de l'Atlantique dont elle occupe 19,88 % du territoire (figure 1).



La population totale de la commune est de 106 913 habitants (INSAE, 2016), estimé à 25780 en 2048 avec une densité moyenne de 164 habitants/km² en 2013, elle connaît un taux d'accroissement de 173,33 % de 1979 à 2013. La période 2002-2013, le solde migratoire est devenu positive (+1401 habitants en 2013) marquant la période d'une nouvelle dynamique démographique dans la commune de Zè et de l'inversion des rapports entre l'espace rural de la commune de Zè et les villes limitrophes. Les principales ethnies sont les "Aïzo" qui ajoutent aux "Fon" et apparentés font 97,6 % de la population. L'agriculture constitue la première activité économique de la population.

Le relief de la commune de Zè est un élément du vaste plateau d'Allada. Le dénivelé est d'environ 160 mètres entre les dépressions et le point le plus élevé (SDAC, 2014, p. 3). Les pentes sur la commune sont généralement moins de 5 % mais des versants avec un fort dénivelé sont également observables (SDAC, 2014, p. 3). Le relief est peu contraignant pour les activités agricoles.

Le substratum géologique porte en importance des sols ferralitiques, modaux, sur sédiment meuble argilo-sableux du Continental terminal (46,7 %), des sols ferralitiques, modaux, sur grès et matériau colluvial (14,6 %), des sols hydromorphes à gley sur matériau alluvial argileux (13,3 %) et des sols hydromorphes à pseudo-gley sur matériau alluvial sablo-limoneux à limono-argileux (12,7 %) (SDAC, 2014, p. 3).

Le climat est de type béninien marqué par des hauteurs pluviométriques compris entre 800 et 1200 mm (Station Pluviométrique d'Allada, 2015). Une amplitude thermique annuelle relativement faible (inférieure à 5°C) et par la succession de quatre saisons distinctes : une grande saison pluvieuse d'avril à juillet ; une petite saison pluvieuse de septembre à novembre ; une grande saison sèche de décembre à mars ; une petite saison sèche centrée sur le mois d'août.

La situation géographique et les potentialités naturelles favorables à la pratique de l'agriculture dans la commune font de ce territoire une terre nourricière et à la foi convoitée par les acteurs pour un multi usage.

2.1. Méthode

Il s'agit d'une recherche qualitative sur le foncier agricole dans l'espace rural de la commune de Zè en vue de jeter les bases d'une stratégie d'action pour l'acteur central villageois (agriculteurs). Les acteurs du foncier ont été identifiés à travers la numérisation des actes de transactions foncières de 1977 à 2018. Une liste d'acteurs organisés susceptibles d'influencer, d'agir sur le système foncier local dans la commune de Zè a été retenu. L'identification des enjeux du foncier agricole s'est faite empiriquement acteur par acteur.

La formule de D. Schwarz (1995) est utilisée pour définir la taille de l'échantillon de la population du principal acteur villageois (agricultures) avec la base de sondage du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH 4, 2013). Soit au total 379 villageois (agriculteurs) interviewés sur un nombre total de 10599.

Outre, l'interview des cinq (05) responsables des coopératives d'Aménagement Rural (CAR) installés dans la commune de Zè et du responsable des Services des Affaires Domaniales et Environnementale (SADE), l'échantillonnage du reste des acteurs du foncier s'est fait par la méthode des quotas. La base de sondage utilisé est celle du recensement des acteurs à travers les conventions de ventes. Ainsi, un taux de sondage de 10 % est retenu (tableau I) :

Tableau I : Répartition du nombre d'acteurs interviewés

N ^o	Noms	Nombre recensé	Nombre interviewé
1	Citadins	2763	276
2	Institutions Privées	32	03
3	Agences immobilières	23	02
4	Congrégations religieuses	37	04
5	Elites politiques	31	03
6	Retraités	17	02
7	Néo-ruraux	155	16
8	Associations	22	02
12	Collectivités familiales	48	05
Total		3128	313

Source : Enquêtes de terrain, Juillet 2019

Au totale, un tirage aléatoire simple de 692 acteurs toute catégorie confondue ont été interviewés en entretien directif.

Les objectifs poursuivis par les acteurs déclinants de chaque enjeu sont aussi identifiés empiriquement acteur par acteur. Une fois les Objectifs des acteurs sont identifiés par enjeux les acteurs porteurs sont mis sur les objectifs. Il est procédé à la caractérisation des positions des acteurs par rapport aux objectifs. Cette étape s'est terminée par la mise en place et la finalisation d'une liste d'enjeux et d'objectifs poursuivis par les acteurs du foncier.

Après identification des acteurs et leurs enjeux, une analyse approfondie a été faite sur la base des informations collectées afin d'analyser les jeux (stratégies) d'acteurs qui consiste de repérer les positions des acteurs, vis à vis du système foncier, et vis à vis des autres acteurs, à les caractériser, les interpréter en termes de conflits ou d'alliances (potentiels) grâce à la méthode MACTOR conçue dans les années 1985-1990 par Michel GODET et François BOURSE, afin de rechercher des moyens pour faire évoluer les positions des acteurs dans un sens plus favorable aux villageois (agriculteurs) du système, pris comme acteur central. La méthode MACTOR (figure 2) simplifiée, et adaptée au contexte de la stratégie foncière des acteurs est dans son ensemble, une démarche qui suit trois grandes phases :

- une phase dite "Crozier", dans laquelle sont analysés les rapports de force globaux entre acteurs du foncier ;
- une phase dite "Godet", dans laquelle sont analysées les positions des acteurs vis-à-vis du système foncier, et leurs divergences et convergences
- une phase d'intégration et de synthèse.

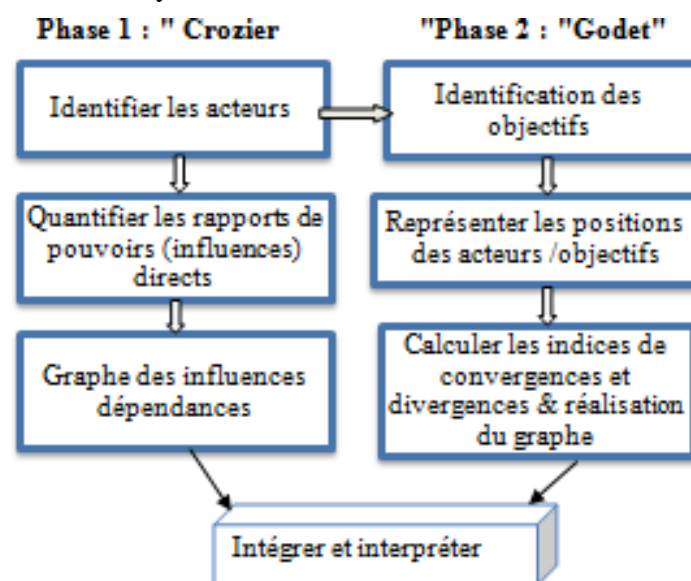


Figure 2 : Démarche simplifiée de déroulement de la méthode MACTOR adaptée au contexte de la stratégie foncière des acteurs dans la commune de Zè

Source : Adapté de M. Godet, 1997, p. 189

❖ Phase 1 : " Crozier "

• Quantification des rapports de force entre les acteurs du foncier

Il s'agit de l'analyse des influences entre acteurs et l'évaluation de leurs rapports de force. Les rapports de force y ont été traduits sur une échelle de 0 à 3 avec les significations suivantes:

0 : pas de pouvoir (l'acteur ligne n'a pas de pouvoir sur l'acteur colonne) ;

1 : l'acteur ligne peut agir sur les moyens, l'organisation, les délais, les coûts de l'acteur colonne, mais sans remettre en question ses objectifs ;

2 : l'acteur ligne peut agir sur les objectifs de l'acteur colonne, mais ne peut remettre en question son existence ni ses missions ;

3 : l'acteur ligne peut remettre en question l'existence ou les missions de l'acteur ligne.

L'indice de rapports de force relatifs des acteurs du système foncier local dans l'espace rural de la commune de Zè se calcule en mesurant le rapport entre influences globales (rétroaction déduite) d'un acteur sur les autres, et sa dépendance globale des autres.

Une représentation graphique de ces résultats sur un plan représente les influences et les dépendances entre les acteurs du foncier. Cette façon répartir les acteurs selon leur position

dans le plan en divisant celui-ci en quatre quartiers (partage des quadrants à l'aide d'axes correspondants à la médiane).

Les acteurs seront par la suite classés en fonction du rôle qu'ils jouent dans le système foncier dans la commune de Zè.

Ce plan (figure 3) apporte une visualisation des positions relatives et permet d'effectuer une typologie des acteurs. Il se décompose en quatre cadrans faisant apparaître quatre catégories d'acteurs :

- **Acteurs dominants** : ils disposent d'une influence forte sur les autres sans être eux-mêmes fortement influencés ;
- **Acteurs dominés** : fortement influencés par les autres et disposent de peu de pouvoir ;
- **Acteurs relais** : à la fois fortement influents et fortement dépendants. Cela signifie qu'ils disposent de moyens d'action pour mener à bien leurs projets, mais sont également sous l'influence des actions que déploient sur eux les autres ;
- **Acteurs autonomes** : à la fois faiblement influents et faiblement dépendants.

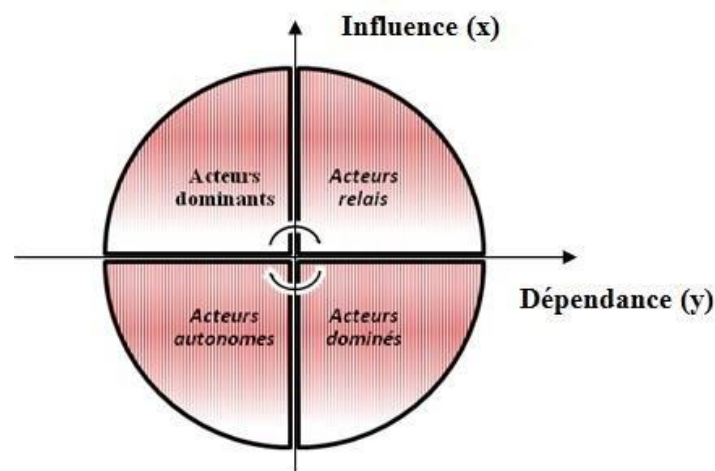


Figure 3 : Plan de visualisation des positions relatives et typologie des acteurs du monde agricole et de l'espace rural

Source : Adapté de M. Godet, 1997, p. 198

❖ Phase 2 dite "Godet"

• **Caractérisation des positions des acteurs par rapport aux objectifs**

A partir de la liste des acteurs identifiés plus haut et de la liste des objectifs, il sera construit la Matrice Acteurs/Objectifs qui traduit les positions de chacun des acteurs vis-à-vis de chacun des objectifs, selon la cotation suivante :

- **4** : l'acteur ligne est favorable à l'objectif en colonne (c'est pour lui un objectif vital) ;
- **2** : l'acteur ligne est favorable à l'objectif en colonne (cet objectif fait partie de ses objectifs, ou contribue à leur réalisation). Le fait qu'il ne soit pas atteint remettrait en question ses objectifs sans toutefois remettre en question son existence ;
- **1** : l'acteur est favorable à l'objectif (il faciliterait les siens propres, sur le plan des moyens et de l'organisation) ;
- **0** : pas d'avis, indifférence (l'acteur ligne est indifférent à l'objectif colonne)
- **-1** : l'acteur est opposé à l'objectif (il gênerait les siens propres, sur le plan des moyens et de l'organisation) ;
- **2** : l'acteur est opposé à l'objectif (cet objectif contrarie la réalisation de ses objectifs propres). Le fait qu'il soit atteint remettrait en question ses objectifs sans toutefois remettre en question son existence.

1- Contexte, Justification et Objectifs du journal

Le développement des territoires ruraux est une préoccupation prise en compte par de nombreux organismes internationaux que nationaux à travers les projets et programmes de développement.

En Afrique, le défi du développement est indissociable du devenir des espaces ruraux. Les territoires ruraux sont caractérisés par d'importantes activités rurales qui influencent sur la dynamique du monde rural et la restructuration des espaces ruraux.

En effet, de profondes mutations s'observent de plus en plus au sein du monde rural à travers les activités agricoles et extra agricoles. Des innovations s'insèrent dans les habitudes traditionnelles des ruraux. Cela affecte sans doute le système de production des biens et services et les relations entre les villes et campagnes.

Ainsi, dans ce contexte de mutation sociétale, de nouvelles formes d'organisation spatiale s'opèrent. Ces nouvelles formes dénotent en partie par les différents modes de faire-valoir. Aussi, plusieurs composantes environnementales sont-elles impactées et nécessitent donc une attention particulière qui interpelle aussi bien les dirigeants politiques, les organismes non étatiques et les populations locales pour une gestion durables des espaces ruraux.

Par ailleurs, le contexte de la décentralisation, le développement à la base implique toutes les couches sociales afin d'amorcer réellement le développement. Ainsi, la femme rurale, à travers le rôle qu'elle joue dans le système de production de biens et services, mérite une attention particulière sur le plan formation, information et place dans la société en pleine mutation.

Enfin, en analysant le contexte socioculturel et l'évolution de la croissance démographique que connaissent les campagnes, les questions d'assainissement en milieu rural doivent de plus en plus faire l'objet des préoccupations majeures à tous les niveaux de prises de décision afin de garantir à tous un cadre de vie sain et réduire l'extrême pauvreté en milieu rural.

Le premier numéro du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) du Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (LaGREA) s'inscrit dans la logique de parcourir de façon profonde tous les aspects liés au monde rural. A ce titre, les axes thématiques prioritaires ci-après seront explorés.

Axe 1 : Dynamique des espaces ruraux et Aménagement de l'espace rural

- ✓ Mutations spatiales et dynamique des espaces ruraux ;
- ✓ Gestion du foncier rural et environnementale ;
- ✓ Climat, aménagements hydroagricoles ;
- ✓ SIG et gestion des territoires ruraux ;
- ✓ Gouvernance et planification des espaces ruraux.

Axe 2 : Economie rurale

- ✓ Activités agricoles et sécurité alimentaire ;
- ✓ Ecotourisme ;
- ✓ Artisanat rural ;
- ✓ Territoires, mobilité et cultures.

Axe 3 : Genre et développement rural

- ✓ Femmes et activités rurales ;
- ✓ Développement local ;
- ✓ Echanges transfrontaliers dans les espaces ruraux ;
- ✓ Hygiène et assainissement en milieu rural.

2. Instructions aux auteurs

Politique éditoriale

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) publie des contributions originales en français ou en anglais dans tous les domaines de la science sociale.

Les contributions publiées par le journal représentent l'opinion des auteurs et non celle du comité de rédaction. Tous les auteurs sont considérés comme responsables de la totalité du contenu de leurs contributions.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) est semestrielle. Il apparaît deux fois par an, tous les six mois (juin et décembre).

Soumission et forme des manuscrits

Le manuscrit à soumettre au journal doit être original et n'ayant jamais été fait objet de publication au paravent. Le manuscrit doit comporter les adresses postales et électroniques et le numéro de téléphone de l'auteur à qui doivent être adressées les correspondances. Ce manuscrit soumis au journal doit impérativement respecter les exigences du journal.

La période de soumission des manuscrits est de : 01 au 31 août 2020.

Retour d'évaluation : 30 septembre 2020.

Date de publication : 15 décembre 2020.

Les manuscrits sont envoyés sur le mail du journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) à l'adresse: journalgrad35@gmail.com avec copie à Monsieur Moussa GIBIGAYE <moussa_gibigaye@yahoo.fr>.

Langue de publication

J_GRAD publie des articles en français ou en anglais. Toutefois, le titre, le résumé et les mots clés doivent être donnés dans deux langues (anglais et français).

Page de titre

La première page doit comporter le titre de l'article, les noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète. Elle devra comporter également un titre courant ne dépassant pas une soixantaine de caractères ainsi que l'adresse postale de l'auteur, à qui les correspondances doivent être adressées.

- Le titre de l'article est en corps 14, majuscule et centré avec un espace de 12 pts après le titre (format > paragraphe > espace après : 12 pts).
- Les noms et prénoms des auteurs doivent apparaître en corps 12, majuscule et centré et en italique.
- Les coordonnées des auteurs (appartenance, adresse professionnelle et électronique) sont en corps 10 italique et alignés à gauche.

Résumé

Le résumé comporte de 250 à 300 mots et est présenté en Français et en Anglais. Il ne contient ni référence, ni tableau, ni figure et doit être lisible. Il doit obligatoirement être structuré en cinq parties ayant respectivement pour titres : « Description du sujet », « Objectifs », « Méthode », « Résultats » et « Conclusions ». Le résumé est accompagné d'au plus 05 mots-clés. Le résumé et les mots-clés sont composés en corps 9, en italique, en minuscule et justifiés.

Introduction

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été réalisée. Elle doit permettre au lecteur de juger de l'étude et d'évaluer les résultats acquis.

Corps du sujet

Le corps du texte est structuré suivant le modèle IMReD. Chacune des parties joue un rôle précis. Elles représentent les étapes de la présentation.

Introduction

L'introduction doit indiquer le sujet et se référer à la littérature publiée. Elle doit présenter une question de recherche.

L'objectif de cette partie est de mettre en avant l'intérêt du travail qui est décrit dans l'article et de justifier le choix de la question de recherche et de la démarche scientifique.

Matériel et méthodes

Cette partie doit comprendre deux volets : présentation succincte du cadre de recherche et l'approche méthodologique adoptée.

2.3.5.3 Résultats

Les résultats sont présentés sous forme de figures, de tableaux et/ou de descriptions. Il n'y a pas d'interprétation des résultats dans cette partie. Il faut particulièrement veiller à ce qu'il n'y ait pas de redondance inutile entre le texte et les illustrations (tableaux ou figures) ou entre les illustrations elles-mêmes.

2.2.5.4 Discussion

La discussion met en rapport les résultats obtenus à ceux d'autres travaux de recherche. Dans cette partie, on peut rappeler l'originalité et l'intérêt de la recherche. A cet effet, il faut mettre en avant les conséquences pratiques qu'implique cette recherche. Il ne faut pas reprendre des éléments qui auraient leur place dans l'introduction.

Conclusion

Cette partie résume les principaux résultats et précise les questions qui attendent encore des réponses.

Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique.

L'ensemble du texte est en corps 12, minuscule, interligne simple, sans césure dans le texte, avec un alinéa de première ligne de 5 mm et justifié (Format > paragraphe > retrait > 1ère ligne > positif > 0,5 cm). Un espace de 6 pts est défini après chaque paragraphe (format > paragraphe > espace après : 6 pts). Les marges (haut, bas, gauche et droite) sont de 2,5 cm.

- Les titres (des parties) sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale
- La hiérarchie et le format des titres seront les suivants :

Titre de premier ordre : (1) MAJUSCULE GRAS justifié à gauche

Titre de 2ème ordre : (1-1) Minuscule gras justifié à gauche

Titre de 3ème ordre : (1-1-1) Minuscule gras italique justifié à gauche

Titre de 4ème ordre : (1-1-1-1) Minuscule maigre ou puces.

Rédaction du texte

La rédaction doit être faite dans un style simple et concis, avec des phrases courtes, en évitant les répétitions.

Remerciements

Les remerciements au personnel d'assistance ou à des supports financiers devront être adressés en terme concis.

Références

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain, en diminuant la taille de police d'un point. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'Auteur, année de publication, pages citées);

Exemples :

1-Selon C. Mathieu (1987, p. 139) aucune amélioration agricole ne peut être réalisée sans le plein accord des communautés locales et sans une base scientifique bien éprouvée ;

2-L'autre importance des activités non agricoles, c'est qu'elles permettent de sortir les paysans du cycle de dépendance dans laquelle enferment les aléas de la pluviométrie (M. Gueye, 2010, p. 21) ;

3-K. F. Yao *et al.*, (2018, p.127), estime que le conflit foncier intervient également dans les cas d'imprécision ou de violation des limites de la parcelle à mettre en valeur. Cette violation des limites de parcelles concédées engendre des empiètements et des installations d'autres migrants parfois à l'issue du donateur.

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

- Nom et Prénom (s) de l’auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, les pages (pp.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d’un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d’un ouvrage, d’un mémoire ou d’une thèse, d’un rapport, d’une revue ou d’un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d’édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l’édition (ex : 2ndeéd.). Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d’auteur.

Références bibliographiques Article

dans revue

GIBIGAYE Moussa, HOUINSOU Auguste, SABI YO BONI Azizou, HOUNSOUNOU Julio, ISSIFOU Abdoulaye et DOSSOU GUEDEGBE Odile, 2017, Lotissement et mutations de l’espace dans la commune de Kouandé. *Revue Scientifiques Les Cahiers du CBRST*, **12**, 237-253

Ouvrages, rapport

IGUE Ogunsola John, 2019, *les activités du secteur informel au Bénin : des rentes d’opportunité à la compétitivité nationale*, Paris, France, Karthala, 252 p.

Articles en ligne

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l’espace public à Abidjan. In : *L’Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

Chapitre d’ouvrage

OFOUEME-BERTON Yolande, 1993, Identification des comportements alimentaires des ménages congolais de Brazzaville : stratégies autour des plats, in Muchnik, José. (coord.). *Alimentation, techniques et innovations dans les régions tropicales*, 1993, Paris, L’harmattan, 167-174.

Thèse ou mémoire :

FANGNON Bernard, 2012, *Qualité des sols, systèmes de production agricole et impacts environnementaux et socioéconomiques dans le Département du Couffo au sud-ouest du Bénin*. Thèse de Doctorat en Géographie, EDP/FLASH/UAC, p.308

Frais d’inscription

Les frais de soumission sont fixés à 40.000 FCFA (quarante mille Francs CFA).

Conformément à la recommandation du comité scientifique du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*), les soumissionnaires sont priés de bien vouloir s’acquitter de leur frais de publication dès la première soumission sur la plateforme de gestion des publications du Journal. Les articles ne seront envoyés aux évaluateurs qu’après paiement par les auteurs des frais d’instruction et de publication qui s’élèvent à quarante mille francs (40.000 F CFA) par envoi Western Union, RIA, MONEYGRAM ou par mobile money (**Préciser les noms et prénoms**) à **Monsieur SABI YO BONI Azizou** au numéro +229 97 53 40 77 (WhatsApp). Le reçu doit être scanné et envoyé à l’adresse suivante <journalgrad35@gmail.com> avec copie à Monsieur **Moussa GIBIGAYE** <moussa_gibigaye@yahoo.fr>.

Contacts

Pour tous autres renseignements, contacter l’une des personnes ci-après,

- Monsieur Moussa GIBIGAYE +229 95 32 19 53
- Monsieur FANGNON Bernard +229 97 09 93 59
- Monsieur SABI YO BONI Azizou +229 97 53 40 77